L'ASSOCIATION

terrO Orléans Métropole

Accompagne les porteurs
de projet en couveuse agricole

ACCOMPAGNER

SOUTENIR

AIDER

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES POUR FAIRE GERMER LES PROJETS AGRICOLES EN TESTS D'ACTIVITÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE D'ORLÉANS MÉTROPOLE.

Qui peut être couvé ?

Tout candidat à l'installation peut par principe être hébergé en couveuse. Pour cela, il doit signer un **Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE)** d'une durée d'un an renouvelable 2 fois.
Le **CAPE** permet au porteur de projet de tester son activité tout en conservant son statut antérieur et ses revenus sociaux. Il bénéficie d'un statut, d'un hébergement juridique, d'un numéro de SIRET et d'une couverture sociale.

Et une couveuse agricole ?

Il s'agit d'une structure juridique qui héberge des chefs d'exploitation en devenir en leur offrant un statut et un accompagnement personnalisé durant toute la durée de leur test d'activité (soit jusqu'à 2 ans). La couveuse met à disposition du couvé un« espace test » afin qu'il puisse pratiquer son activité. En fonction du projet, l'espace test pourra être une parcelle nue, des vergers, des serres…
Ce dispositif complète ainsi l'offre proposée et comble un manque en matière d'accompagnement du public Hors Cadre Familial en proposant une installation progressive.

terrO Orléans Métropole
Accompagne les porteurs de projet en couveuse agricole

L'ASSOCIATION vous accompagne

TECHNIQUE : En vous apportant toute l'aide nécessaire à la réussite de votre projet agricole.

ECONOMIQUE : En vous aidant au montage économique à moyen et long terme de votre projet.

GESTION/COMPTABILITÉ : En vous apprenant la gestion d'une exploitation et la tenue d'une comptabilité d'entreprise.

SANTÉ/SÉCURITÉ : En vous permettant de bien compendre les systèmes de santé et de sécurité.

FORMATIONS : En vous ouvrant les aides VIVEA pour suivre les formations agricoles de votre choix.

PROJET INSTALLATION : En vous accompagnant dans toutes vos démarches d'installation.

COMMERCIALISATION : En vous orientant pour une bonne compréhension du marché et la recherche de débouchés.

À noter !

La couveuse agricole se différencie du stage et du tutorat par l'autonomie et la responsabilisation du porteur de projet, de l'acte de production jusqu'à la commercialisation de ses produits.

AGRICULTEUR SUR LE TERRITOIRE D'ORLÉANS-MÉTROPOLE POURQUOI PAS VOUS ?

ASSURANCE ET PRÉVENTION : En vous informant sur l'assurance de votre matériel et vos récoltes et vous présenter les dispositifs de prévention.

ACCOMPAGNEMENT CAPE : En vous appuyant avec des rendez-vous réguliers pour faire le point sur votre test d'activité, comptabilité et facturation.

SUIVI GLOBAL DANS LA COUVEUSE : En vous accompagnant par des points d'étape réguliers pour échanger sur le projet dans son ensemble.

ANIMATION GLOBALE DU PARTENARIAT : Par l'animation et la promotion du dispositif ainsi que la coordination des partenaires.

COMMUNICATION : Grâce à la promotion et à la diffusion de votre activité.

AUTRE : En vous permettant de suivre des sessions ouvertes à tous les couvés PES45 (agricole ou non).

et vous aide

FONCIER

Mise à disposition (à titre gratuit pour ne pas tomber sous le régime des baux ruraux) d'une parcelle pour le test d'activité.

MATÉRIEL

Un contrat de location sera proposé pour l'utilisation du gros matériel.

FRAIS

La quasi-totalité du coût du parcours en couveuse agricole est pris en charge par Orléans Métropole *(environ 3000 €/an)*.
Afin de faire face aux frais fixes liés à sa propre activité professionnelle indépendante *(assurance, cotisation accident du travail MSA...)*, une somme forfaitaire de 22 € HT/mois est déduite mensuellement du compte de chaque agriculteur.
Concernant les frais variables *(banque, comptabilité, logiciel de facturation....)*, une participation sur la base du CA HT s'applique *(0% jusqu'à 2 999 € / 5% de 3 000 € à 7 999 € et 10% au-dessus de 8 000 €)* sur la totalité du parcours en couveuse agricole.

RÉSEAU

La certification par le comité de sélection Terr'O permet de bénéficier d'actions de communication groupées qui seront diffusées dans les réseaux de l'ensemble des partenaires.

PARRAINAGE

Une prestation de parrainage avec un exploitant en place peut vous être proposée

ORLÉANS MÉTROPOLE
un territoire agricole

ENTRER EN • COUVEUSE AGRICOLE •

1. Prise de rendez-vous avec un conseiller émergence de projet afin d'étudier le projet et son état d'avancement.
   Chambre d'agriculture du Loiret
   Tel : 02 38 71 91 66
2. Rencontre entre le comité de sélection **Terr'O** et le candidat.
3. Recherche d'un « espace test » en adéquation avec la culture.
4. Signature du contrat **CAPE** avec **PES 45** et démarrage du test d'activité.

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION TERR'O

ORLÉANS MÉTROPOLE
couveuse d'entreprises PAR PES 45 TESTEZ VALIDEZ CRÉEZ
Jeunes Agriculteurs
LA MOUILLÈRE École d'horticulture d'Orléans
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE LOIRET
BIO CENTRE
CA CENTRE LOIRE Le bon sens a de l'avenir
ADEAR 45
Groupama
CERFRANCE ALLIANCE CENTRE
msa santé famille retraite services
MFR

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS
Fanny WEISS - Animatrice de l'association
fanny.weiss@orleans-metropole.fr

crédit photo couverture : istock Photo